



Guillaume PHILIPPE
Notaire Associé
Cécilia BARET
Notaire

200 rue Louis Lagourgue
Duparc
97438 SAINTE-MARIE
Mail : office.duparc@notaires.fr
Tél : 02.62.29.72.95/02.62.53.20.53
Fax : 02.62.20.97.07
Citalis : ligne 30 – arrêt La Marine

Barème d'honoraires – Négociation immobilière

Applicable à compter du 1^{er} mai 2025

AVIS DE VALEUR

- Villa, Terrain, Appartements
250 € TTC (Nord, Est)
300 € TTC (Ouest, Sud)

HONORAIRES DE NEGOCIATION

Prix de vente du bien	Honoraires TTC*	
Jusqu'à 250 000 €	7 %	Min. 4.000€ TTC
Au-delà de 250 000 €	5 %	

Remarques :

- Les honoraires sont à la charge du vendeur, sauf mention contraire dans le mandat.
- Ces honoraires sont indépendants des frais de notaire relatifs à l'acte de vente.
- Ils sont dus uniquement en cas de réalisation effective de la vente.
- L'étude ne pratique pas le cumul des tranches.

*au taux en vigueur, actuellement 8,5%